

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01860

Numéro SIREN : 795 266 204

Nom ou dénomination : FISO

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2024 sous le numéro de dépôt 7478

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102022	et clos le	30092023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>				
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:		
FISO		20 place François Villon		
SIRET	7 9 5 2 6 6 2 0 4 0 0 0 1 0	13100 AIX EN PROVENCE		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:		
Certifié conforme à l'original				

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		459 722	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>		

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom	
NIF	

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ODA Expertise Comptable 165, avenue du Marin Blanc Immeuble Optimum Bâtiment C 13400 AUBAGNE Tél: 04 42 62 40 00		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 15/01/2024
			Lieu: AIX EN PROVENCE
			Qualité et nom du signataire:
			Signature: DUBROU Sophie
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

Examen de conformité fiscale (ECF)

Désignation de l'entreprise : FISO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 20 place François Villon 13100 AIX EN PROVENCE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 79526620400010 Néant

				Exercice N clos le,	N-1			
				13 00 9 20 23	13 00 9 20 22			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		CX	CQ					
		AF	AG					
		AH	AI					
		AJ	AK					
		AL	AM					
		AN	AO					
		AP	AQ					
		AR	AS					
		AT	AU	4 947	4 918	29	199	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV							
	AX							
	CS							
	CU	34 550		34 550	34 550			
	BB	32 913		32 913	284 063			
	BD							
	BF	20 000		20 000	20 000			
	BH							
	BJ	92 410	4 918	87 492	338 812			
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
BN			BO					
BP			BQ					
BR			BS					
BT			BU					
BV			BW					
BX			BY	108 528	108 528	796 323		
BZ			CA	1 079	1 079	7 065		
CB			CC					
CREANCES			DIVERS	CD	CE	612 919	90 621	522 298
	CF	CG		2 038 052		2 038 052	802 002	
	CH	CI		1 569		1 569	746	
	CJ	CK		2 762 147	90 621	2 671 526	2 057 575	
	Comptes de régularisation	STOCKS *		CW				
				CM				
				CN				
				CO	2 854 557	95 539	2 759 018	2 396 387

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **CP** style="text-align: right;">52 913 (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2023

Désignation de l'entreprise : FISO

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0.0....0.0.0.....)	DA	500 000		500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000		32 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 539 508		1 331 348
	Report à nouveau	DH			16 606
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	224 501		259 554
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	2 314 009	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	105 476		36 579
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 849		25 413
	Dettes fiscales et sociales	DY	279 684		194 888
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	445 009		256 880
Ecarts de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 759 018		2 396 387
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	445 009			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		EISO				Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	965 786	FH		FI	965 786	770 852	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	965 786	FK		FL	965 786	770 852		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	9		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	965 790	770 861	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
	Variation de stock (marchandises)*							FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	16 531	15 135
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	4 100	3 400
	Salaires et traitements*							FY	396 056	237 979
	Charges sociales (10)							FZ	143 879	74 806
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	170	199
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	9	2
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	560 746	331 522		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	405 045	439 339		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		7 472	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	279	13 075	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	151 746		
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	152 025	20 546		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	24 388	93 173	
	Intérêts et charges assimilés (6)						GR	74 047	17 115	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	112 812		
Total des charges financières (VI)						GU	211 247	110 289		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(59 222)	(89 742)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	345 823	349 597		

Désignation de l'entreprise : FISO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(485)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	121 322 89 558	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 117 815 791 407	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	893 314 531 853	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	224 501 259 554	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	485	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

FISO
Capital : 500 000 euros
20 Place François Villon
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE N° 795 266 204

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente novembre au siège social,
Madame Sophie DUBROU gérante et associée unique de la Société à responsabilité limitée FISO.

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Madame Sophie DUBROU, gérante et associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30.09.2023 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique, avant l'expiration du délai de cinq mois à compter de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans les délais réglementaires.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30.09.2023
- L'affectation des résultats

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30.09.2023 approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 224 501 Euros.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et donne quitus au gérant.

DEUXIEME DECISION

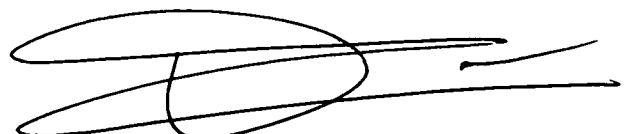
L'associée unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 224 501 euros :

- La somme de 50 000 euros au titre de dividendes versés à l'associé unique.
- La somme de 174 501 euros au compte autres réserves.

En outre, l'associée unique déclare qu'il a été procédé à la distribution de 50 000 € de dividendes au cours de l'exercice clos au 30.09.2023, de 50 000 € de dividendes au cours de l'exercice clos au 30.09.2022 et de 50 000 € de dividendes au cours de l'exercice clos au 30.09.2021.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

**Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers**

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice	966
TOTAL des déficits restant à reporter	966

SAS ZC DÉVELOPPEMENT

279 Bis Avenue du 8 Mai 1945

13240 Septemes

Tél: 06 32 32 79 04

Siret: 838 688 356 00016 - APE: 8550